



ENSEMBLE

Paroisse Saint-Jean de la Croix

OCTOBRE 2025

Nos églises, notre Eglise

Samedi 20 septembre, nous avons célébré une **messe de réconciliation et de réparation dans l'église Saint-Etienne de Haute-Jarrie**, souillée quelques semaines auparavant par le comportement indécent d'une adepte d'*instagram*. Que dire ? Pour citer un grand auteur classique, "voilà qu'ayant atteint le fond de la béotiennerie, vous grattez encore quelques millimètres de profondeur" (*Achille Talon. Le roi de la science-diction*, 1974). Passons et relevons le niveau (cela ne devrait pas être difficile).

Que sont nos églises pour nous ? Des **monuments** hérités de nos ancêtres, et que nous espérons léguer en bon état à nos descendants: cet aspect patrimonial nous amène à coopérer étroitement avec les municipalités, le plus souvent en grande entente et harmonie. En sont témoins les travaux, plus ou moins importants, des dernières années à Champagnier, Brié, Jarrie et j'en passe... Ces temps-ci c'est Herbeys qui est concerné. Merci aux municipalités qui s'engagent, dans un cadre budgétaire contraint.

Que sont nos églises pour nous ? Principalement, de par leur origine et leur destination, des **lieux de culte**: lieux où la communauté catholique peut se rassembler pour adorer et louer Dieu, recevoir les sacrements, accompagner les morts et leurs familles, célébrer les baptêmes et les mariages... Si nous voulons que ces lieux sacrés soient respectés, il nous faut les entretenir (ménage, fleurissement, éclairage...) et les habiter: une petite visite en passant pour prier devant le Saint-Sacrement, allumer un cierge à la Vierge Marie, vivre un moment de paix et de silence; une prière de louange; le chapelet; une soirée d'intercession ou de témoignages; la prière avec les enfants du catéchisme...

Que sont nos églises pour nous ? Ce sont aussi, occasionnellement, des lieux où sont accueillies des demandes de **concerts**. Ici il faut bien faire attention: il n'y a pas de droit acquis à faire "son" concert dans une église même communale ! Voici quelques points de repère donnés sur le site liturgie.catholique.fr, édité par le **Service National de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle de la Conférence des évêques de France**: "Comme le dit explicitement la Loi du 9 décembre 1905, les églises sont affectées exclusivement au culte « de façon permanente, intégrale et exclusive ». D'une manière générale, disons d'emblée qu'une église – qu'elle soit propriété communale ou paroissiale – ne saurait être considérée comme n'importe quelle salle de concert. Il convient de rappeler que les églises en tant que bâtiments servent d'abord de lieu de rassemblement du Peuple de Dieu et de célébration des sacrements et autres actions liturgiques. Il ne s'agit donc pas de lieux « publics » disponibles pour des réunions de tous genres. Pour les chrétiens ces lieux sont sacrés, donc d'une certaine manière « mis à part » pour le culte chrétien. En ville, tout particulièrement aujourd'hui, nous savons que de pareils espaces de silence et de paix sont recherchés par beaucoup. Pour que ces différentes fonctions de l'église soient honorées, il est clair que nous devons veiller à l'identité de ce lieu.

Le texte romain [Congrégation pour le Culte divin, *Les concerts dans les églises. Éléments de réflexion et d'interprétation des normes canoniques* (5 novembre 1987)] commente le canon 1210 du Code de Droit canonique qui stipule de respecter le caractère sacré de l'église en excluant a priori ce qui ne relève pas du culte. On ne devrait donc admettre à l'église en matière musicale que la musique à caractère liturgique. Le paragraphe 8 du document se montre très clair en ce qui concerne les autres genres de musique : « Il n'est pas légitime de programmer dans une église l'exécution d'une musique qui n'est pas d'inspiration religieuse et qui a été composée pour être exécutée dans des contextes profanes précis, qu'elle soit classique ou contemporaine, d'un haut niveau ou populaire : cela ne respecterait ni le caractère sacré de l'église ni l'œuvre musicale elle-même, qui serait exécutée dans un contexte qui ne lui est pas naturel. » Un discernement est donc nécessaire à chaque demande.

Gardons nos églises ouvertes, accueillantes, vivantes ! Elles le seront si notre communauté paroissiale vit toujours plus du Christ, dans un esprit fraternel et missionnaire.

P. Jean-Philippe GOUDOT

Prière du Pape Léon XIV

Octobre - Pour la collaboration entre les différentes traditions religieuses.

Prions pour que les croyants de différentes traditions religieuses travaillent ensemble afin de défendre et de promouvoir la paix, la justice et la fraternité humaine.

Les rendez-vous du mois

► RDV diocèse

- **9/10** : Lancement de la "Semaine de prière pour l'unité des chrétiens" le **jeudi 9 octobre** à 20h au Centre oecuménique Saint-Marc (6 avenue Malherbe, Grenoble).

► Saint-Jean de la Croix (SJLC)

- **2/10** : Groupe confirmation 2ème année - SMU 20h30 (les sacrements en général)
- **4/10** : Samedi de 9h à 17h vide-greniers de l'AEEP (association d'entraide et d'équipement de la paroisse) à la salle de la Richardière à Saint-Martin d'Uriage. Venez chiner, soupeser le panier garni, aider les bénévoles qui tiennent un stand... vous restaurer à l'heure de midi au snack tenu par Philippe, Pascale et Jean-Jacques! ...nous aider à ranger à 17h après le tirage de la tombola !
- **5/10** : Dimanche Ensemble - Rentrée paroissiale. Messe à 10h30 à Saint-Martin d'Uriage. Apéritif offert puis repas partagé à la maison paroissiale de St Martin. Après-midi jeux de société. Venez avec vos jeux sur la Bible pour tous les âges.
- **10/10** : Equipe paroissiale - SMU 17h30
- **12/10** : Quête au profit des Petites Soeurs des Pauvres
- **Parcours Venez et voyez** : les vendredis 10, 17 octobre et 7, 14 novembre 2025 de 20h30 à 22h - SMU

Diocèse

Du 9 au 21 septembre 2025, notre diocèse a accueilli Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, avec son vicaire général et deux laïcs de son diocèse, tous venus découvrir la vie de l'Église en Isère. Cette visite s'inscrit dans le cadre du jumelage entre l'archidiocèse de Brazzaville et le diocèse de Grenoble-Vienne, officialisé en novembre 2021. Une belle rencontre qui vient renforcer les liens fraternels et missionnaires unissant nos deux Églises !

Jubilé 2025

- **9/10** : à Rome, **Jubilé de la vie consacrée** : une occasion pour nous de prier pour les religieux et religieuses de tous ordres qui vivent la pauvreté, la chasteté et l'obéissance par amour du Christ.
- **24-29/10** : **Pèlerinage diocésain à Rome**. Pour s'inscrire : QR code ci-contre et [lien ici](#).
- **11/11** : **Pèlerinage paroissial jubilaire à ND de Myans (73)**. Réservez la date !



Les évêques des 2 départements savoyards ont dédié 5 lieux au Jubilé : le sanctuaire Notre-Dame de Myans pour la Savoie ; la basilique de Thonon-Les-Bains, le sanctuaire de la Bénite Fontaine à La-Roche-sur-Foron, la cathédrale et la basilique de la Visitation d'Annecy pour la Haute-Savoie. Pour notre diocèse, vous savez que les 3 lieux jubilaires sont : les cathédrales de Grenoble et de Vienne et le sanctuaire de La Salette.

Du nouveau dans notre doyenné

Le **Père Antoine Katembo**, prêtre en mission d'études du diocèse de Butembo-Béni (République démocratique du Congo), est nommé vicaire à la paroisse Saint-Thomas. Il sera sollicité pour rendre service dans les autres paroisses du doyenné Agglomération Sud et Oisans.

Partages

- ★ Pensons à garnir le "panier du père Fréchet" : produits alimentaires, d'hygiène ou d'entretien", deux familles très démunies sont actuellement accueillies par Belledonne solidaire.
- ★ Vous êtes abonné à une revue de spiritualité... après l'avoir lue, posez-la au fond de l'église, elle pourra enrichir d'autres personnes !
- ★ Pensez à faire circuler le DVD sur Pier Giorgio Frassati et le livre sur Carlo Acutis.

L'incarcération observée au travers d'une personne détenue.

Les premières semaines sont les plus éprouvantes pour le mental. Le changement de vie est radical ! La vie en promiscuité avec un inconnu 20h/24 dans une cellule de 9 m2 est une épreuve chaque jour renouvelée. La brutalité de la séparation avec les proches (enfants, famille et amis) plonge le détenu dans une profonde déprime.

Survient ensuite la triste réalité des violences. Sonores (injures, insultes, hurlements, coups de pied aux portes, pleurs et la musique rap, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit qui fait vibrer les murs), agressent nos oreilles et blessent nos âmes. Violences physiques aussi, surtout entre jeunes, qui laissent le primo détenu dans l'angoisse qu'un jour ce sera peut être son tour. Violences psychologiques dues au stress des serrures des portes de nos cellules, qui s'ouvrent et se ferment régulièrement du matin au soir. La vie en prison est rythmée au son de ces serrures. Tensions journalières au côté d'un co-détenu en proie au manque de tabac, de drogue et qui peut devenir agressif, voire même vouloir mettre son emprise sur vous.

Les frustrations sont aussi récurrentes. Elles peuvent être dues à l'attente (procès, aménagement de peine, transfert dans un centre de détention, RV avec les experts psy dont les conclusions détermineront notre libération conditionnelle) et l'absence de connaissance de date, justement, qui pourrait être libérateur et qui nous permettrait de nous projeter dans l'avenir. Malheureusement, depuis quelques semaines, nous voyons apparaître la présence d'un troisième détenu par cellule. Ce qui va aggraver la santé mentale de ceux pour lesquels elle vacille, et va alourdir encore plus celle de ceux qui se battent pour la maintenir à flot.

Aussi, dans ces instants de détresse, la présence des aumôniers est salutaire. Avec elles nous pouvons partager et discuter, par exemple des causes de notre incarcération et qui mettront un frein à nos pensées qui tournent en boucle dans nos têtes jour et nuit. Cette confiance qu'ils ont su nous influer est unique ! Nous savons d'avance que nous ne serons pas jugés et qu'ils garderont pour eux nos confidences. Ainsi, par leur écoute, ils nous aident à nous diriger, à nous relever et à avancer sur le chemin qui nous permettra, le jour venu, de retrouver la lumière. C'est auprès de ces personnes admirables que je me suis rapproché de Dieu. C'est grâce à ces gens simples, généreux, authentiques, bienveillants et dotés d'une richesse intérieure, qui m'ont aidé à ouvrir cette porte où l'Esprit Saint m'a pénétré. Aussi, c'est grâce aux aumôniers que j'ai le sentiment de m'être élevé spirituellement, et surtout d'avoir gardé le lien avec la société.

Ma sortie se rapprochant, les pages blanches d'un livre nouveau s'ouvrent pour moi, il ne tient qu'à moi de les remplir de belles et justes pages...

Hervé

Se former, enrichir notre Foi

- 16/10 : "Proche de vous est le royaume de Dieu" de 9h30 à 16h30 au CTM à Meylan par Isabelle Carlier.
- 11/10 : "Aux sources de nos engagements dans la société" de 9h30 à 12h30 au CTM à Meylan, matinée interreligieuse.

....Et bien d'autres propositions ! Consultez la brochure du centre théologique de Meylan [ici](#) ou au fond des églises.

Le saviez-vous ? "Au cœur des Écritures"

Questions pour le mois d'octobre :

Parfois, les nombres sont symboliques. C'est aussi le cas dans la Bible. Saurez-vous trouver au moins 3 références essentielles des nombres 7, 12 et 40 ?

Réponse question précédente :

Les femmes de la généalogie de Jésus sont citées par St Matthieu au premier chapitre de son Evangile. Elles sont cinq : Thamar, Rahab, Ruth, Bethsabée et Marie. Elles ont toutes des situations matrimoniales particulières et deux d'entre elles ne font pas partie du peuple élu : Rahab est cananéenne, et Ruth Moabite.

St Luc ne cite que les hommes comme la coutume le voulait à l'époque.

Citation de Saint

2 octobre : fête des Saints Anges gardiens

Leur présence invisible nous aide et nous reconforte car ils sont à nos côtés pour nous protéger en toute circonstance, pour nous défendre des dangers. A tout instant nous pouvons recourir à eux.

"Ange de Dieu qui êtes mon gardien par un bienfait de la divine providence, éclairez-moi, protégez-moi, dirigez-moi et gouvernez-moi." Saint Vincent Ferrier

Prière du chapelet

- ★ **HERBEYS** : chaque mardi à 18h à l'église.
- ★ **SMU** : chaque vendredi à 15h30 à l'église (sauf vacances scolaires).

Messes de semaine

- **lundi** : 18h à SMU
- **mercredi** : 18h à Uriage (St-Luc)
- **jeudi** : 8h45 à VLH
- **vendredi** : 8h45 à SMU
- **samedi** : 8h45 à SMU

Exceptionnellement la messe du mardi 7/10 aura lieu à SMU à 8h45.

Messes dominicales

Exceptionnellement la messe du 11/10 aura lieu à CHAMPAGNIER (et non à VLH) à 18h.

Pour le week-end des 1^{er} et 2/11 : se reporter au tableau des messes.

Funérailles

12/9 SMU : Marcel SORREL
17/9 Haute-Jarrie : Juliana BOULANGER
19/9 Brié : Jean & Christophe IACHKINE
22/9 Haute-Jarrie : Ginette JACQUET

Intentions de messe

3/10 SMU : Âmes du purgatoire
6/10 SMU : Père Michel VOISIN †
11/10 SMU : Benoît CONVERT
15/10 Uriage : Alain ROYNEAU †
18/10 SMU : Famille GENEST
19/10 SMU : Jeanne FRICKER

Messes dominicales et fêtes du mois

Paroisse St-Jean de la Croix (SJLC)		
<i>Week-end</i>	<i>Samedi 18h</i>	<i>Dimanche 10h30</i>
5/10 26ème dimanche du Temps Ordinaire	<i>pas de messe (dimanche ensemble)</i>	SMU
11-12/10 27ème dimanche du Temps Ordinaire	<i>CHAMPAGNIER (exceptionnellement)</i>	SMU
18-19/10 28ème dimanche du Temps Ordinaire	Haute-Jarrie	SMU
25-26/10 29ème dimanche du Temps Ordinaire	Brié	SMU
1/11 Toussaint	<i>pas de messe anticipée</i>	<u>Vaulnaveys-le-Haut</u>
2/11 Défunts	<i>pas de messe anticipée</i>	SMU

Maison Paroissiale

de SAINT-MARTIN D'URIAGE

73 allée de l'église / 04 76 89 71 33
www.stjeandelacroix-paroisse38.fr

Permanences le samedi de 10h à 12h.
Sauf vacances scolaires.

**Pour se confesser
et pour les intentions de messe :**
Père Goudot (contact ci-contre)

Pour baptiser les enfants :
site internet, onglet « baptême »
baptemesjc@gmail.com

**Père Jean-Philippe Goudot, curé
de la paroisse St Jean de la Croix**
04 76 89 71 33
pere.goudot@9online.fr

Pour se marier :
site internet, onglet « mariage »
asf23vu@gmail.com
06 62 19 68 34

Pour un acte de baptême :
notaire@stjeandelacroix-paroisse38.fr

Pour les concerts :
mcjspinelli@hotmail.com

Pour la feuille d'informations :
eleonore_hardy@hotmail.fr